

**Compte-rendu de la réunion du conseil d'école.
Visioconférence du 12 novembre**

Etaient connectés :

- Mesdames Martin et Errard, élues déléguées aux affaires scolaires
- Les représentants de parents d'élèves : Mesdames Comparet, Essabri, Marzec et Senneville
- L'équipe enseignante : Mesdames Consolaro, Jolivot, Landrot, Perraudin, Pinté, Putinier, Saras, Travaillé (Atsem) et M. Croce
- Excusés : Mme Henrion, Mmes Ferreira, Joomun, Gaudillère et Menu, MM. Ferchichi, Malfondet et Naulier.

Ordre du jour :

- les effectifs des classes
- les résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- le vote du règlement scolaire (joint au courriel d'invitation pour lecture avant la séance)
- les projets pédagogiques en cours
- le protocole sanitaire
- les exercices de sécurité, le PPMS
- le bilan des coopératives scolaires
- les associations de parents d'élèves
- les questions diverses

1- Les effectifs :

Répartition par niveau 2020-2021		Prévisions par niveau 2021-2022		Répartition par classe 2020-2021	
CYCLE I	45	CYCLE I	44	PS/MS - 14/9	23
PS	14	TPS	0	MS/GS - 5/17	22
MS	14	PS	16	CP	20
GS	17	MS	14	CE1	18
CYCLE II	55	GS	14	CE2	17
CP	20	CYCLE II	55	CM1	21
CE1	18	CP	17	CM2	24
CE2	17	CE1	20	TOTAL	145
CYCLE III	45	CE2	18	Répartition par dispositif 2020-2021	
CM1	21	CYCLE III	38	AUTRE	1
CM2	24	CM1	17	PAI	2
TOTAL	145	CM2	21	PPS	2
		TOTAL	137		

Effectifs en baisse très importante ; pour les prévisions 2021, moins 20 élèves par rapport à la rentrée 2019.

Une fermeture de classe est à craindre à la rentrée prochaine. D'après la circulaire relative au mouvement, c'est le dernier enseignant arrivé dans l'école qui doit quitter son poste.

2- Résultats des élections de représentants des parents d'élèves :

Participation	
Nombre d'inscrits	201
Nombre de votants	157
Nombre de bulletins blancs ou nuls	32
Nombre de suffrages exprimés (S)	125
Taux de participation	78.11%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	7
Quotient (S/N)	17.86

Cette année encore, on peut souligner une participation plus importante. Moins d'inscrits et plus de votants !

Pour mémoire, en 2019 :

Taux de participation : 72,30% 154 votants pour 213 inscrits

Nombre de suffrages exprimés : 121 nombre de bulletins blancs ou nuls : 33

Le vote uniquement par correspondance explique sans doute cette hausse régulière.

Les candidats élus sont :

NAULIER Damien

MALFONDET Sébastien

MARZEC Priscilla

COMPARET Marie

ESSABRI Audrey

SENNEVILLE Blandine

GAUDILLERE Sandrine

MENU Elodie

FERREIRA Elodie

JOOMUN Asmaa

FERCHICHI Mustapha

3- Le règlement intérieur

Il doit être **voté** chaque année.

Le plan vigipirate est toujours en vigueur, et renforcé suite aux récents événements.

La modalité d'accueil par un adulte à l'entrée de l'école est maintenue.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Seront annexées au règlement intérieur la charte de la laïcité et la charte informatique.

4- Projets pédagogiques

Projets communs aux classes élémentaires :

- Projet avec la médiathèque : 1,2,3 albums ; Prix des incorruptibles.
- Nettoyons la nature.
- Cycles sport avec Florent au gymnase.

Il est à noter que le protocole sanitaire et les directives actuelles laissent peu de latitude...

Cm2 :

- projet percussions corporelles avec une intervenante du conservatoire
- projet danse (Hip-hop) en partenariat avec l'espace des arts
- Petits champions de la lecture

CM1 :

- défi-lecture avec d'autres classes : 5 œuvres à lire et rencontre interclasses en juin
- 1,2,3 albums,
- emprunts à la médiathèque,
- heure du code,
- EPS avec Florent + piscine,
- projet sur la voile avec le suivi du Vendée Globe, navigation virtuelle sur Virtual Regatta et pour conclure le projet 1 semaine de voile à Montagny les Beaune

CE2 :

- Le prix des incorruptibles,
- badminton en période 3 avec Florent,
- projet en cours autour du Vendée-Globe

CE1:

- Cycle marche avec les CP en P1, P4 et P5 et grande randonnée en fin d'année
- Cycle Vélo avec Florent en P4 ou P5 (prévoir d'avoir un vélo à sa taille et en état de fonctionnement à cette période)
- Basket à l'école avec un intervenant du club de basket de St Rémy + rencontre interclasses en fin de cycle
- une visite par période à la médiathèque pour emprunter des livres
- Prix des incorruptibles avec la médiathèque
- Divers projets interdisciplinaires menés en classe sur quelques semaines ou une période donnée, avec un thème commun (par exemple, en ce moment :les sorcières)

CP :

- marche avec la classe de CE1
- Prix des incorruptibles en partenariat avec la médiathèque
- Basket à l'école

MS GS

- parcours éducatif de santé avec le grand Chalon "Je mange, je bouge". Prise de contact avec la responsable, Sigolène Murat pour finaliser le contenu des apprentissages et les dates.
- projet d'étude en biodiversité avec le Grand Chalon, le thème n'est pas encore défini.

PS-MS :

Période 1 :

-sortie médiathèque (lecture offerte par Sylvie Guillerminet + choix d'un livre par enfant, accessible dans notre bibliothèque au coin-livres) le jeudi 01/10/20

-participation à la fête de la science, par le biais de jeux (Ex : « Jacques a dit », qui a très bien fonctionné !)

1/ Pour permettre aux élèves de PS et MS de prendre conscience qu'il est parfois nécessaire d'inhiber ses automatismes pour résoudre une tâche.

2/ Pour fédérer la classe, sur une action collective en début d'année.

Période 2 :

1/ projets (malheureusement) annulés :

-« semaine des parents » du lundi 16/11 au lundi 23/11 : fabrication d'objets de Noël, vendus (ou non) lors du marché de Noël. Les parents disponibles peuvent s'inscrire pour prendre en charge un groupe d'élèves.

-Projet « école et cinéma » : visionnage de 3 films d'animations dont « 7,8,9 BONIFACE », jeudi 12/11

-Sortie médiathèque, le vendredi 20/11/20. Finalement, Mme Guillerminet viendra en classe.

-Spectacle « chants de Noël » : les enfants de maternelle chantent devant les parents, dernière semaine avant Noël

- Visite du Père Noël à l'école. Le comité des fêtes a téléphoné pour nous prévenir que nous aurions, 140 euros versés pour l'achat de cadeaux de Noël à la maternelle. Un grand merci, d'avance !

5- Le protocole sanitaire

- *Le lavage des mains*

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

À défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée. Elle se fait sous l'étroite surveillance d'un adulte.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

o à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;

o avant et après chaque repas ;

o avant et après les récréations ;

o après être allé aux toilettes ;

o le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Ces préconisations sont bien respectées à l'école.

- *Le port du masque*

Pour les personnels

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Pour les élèves

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ;

- pour les élèves des écoles élémentaires le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Les élèves se sont très bien adaptés à ces nouvelles dispositions. Les enseignants de l'école sont très fiers des élèves qui respectent le protocole sans se plaindre.

Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Le ministère dote chaque école, en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

2 masques ont été distribués aux élèves de cycle 2 et un aux élèves de cycle 3.

- *La ventilation des classes et autres locaux*

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les intercourrs, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

Un grand merci à la mairie de Saint-Rémy, très réactive en matière de protocole qui a instauré des désinfections supplémentaires à la pause méridienne.

- *La circulation des élèves dans les bâtiments :*

o les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque classe.

o les récréations sont organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrières ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

Des marquages et fléchages ont été mis en place par les services techniques pour respecter au mieux cette distanciation.

6- Les exercices de sécurité

Plusieurs exercices de sécurité doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire

- **Un exercice d'alerte incendie** a été effectué fin septembre en primaire et en maternelle. Tout s'est bien déroulé, dans le calme et rapidement.
- **Un exercice d'alerte intrusion** a été fait le 13 octobre. Il consistait en une mise à l'abri. L'alerte a été donnée en utilisant les talkies-walkies. Les élèves se sont confinés dans les classes. Nous avons souligné le fait qu'il n'y avait pas de serrures aux portes des classes ce qui rend l'enfermement peu efficace.

La question d'installer un verrou à l'intérieur des classes est soulevée.

- Il sera effectué un exercice de fuite en janvier/février. L'exercice sera **supervisé par un membre de la Police municipale** pour conseils et améliorations.

- **Un exercice de confinement** aura également lieu durant le deuxième trimestre pour simuler une alerte en cas de pollution chimique/ atmosphérique .

Nous effectuerons un **deuxième exercice d'évacuation incendie** au troisième trimestre.

7- Le bilan des coopératives scolaires

➤ En maternelle:

-Merci à tous les parents qui ont versé la coopérative scolaire (440€) fondamentale pour nos projets de classes de maternelle !

-Merci aux familles qui ont participé au projet « les cokettes » : 140 cokettes commandées, bénéfice de 133 euros.

- montant au 10 novembre 2020 : 779,80 euros

➤ En élémentaire:

- solde du compte au 31/10/2020 : 4800 €.

- Dons des familles pour cette rentrée : 842 €, merci à tous les parents qui ont cotisé.

8- Les associations de parents d'élèves

- Les deux associations, les P'tits loups et Action Coop sont très dynamiques.
- De nombreuses actions sont menées afin d'aider à financer certains projets pédagogiques.

9- Questions diverses

- Harmonisation, sur la commune, des bulletins scolaires. Les équipes enseignantes ont opté pour deux bulletins semestriels. Ils seront communiqués aux familles fin janvier et fin juin. Toutefois, les parents sont tenus informés régulièrement des résultats de leur enfant au travers du cahier de suivi en maternelle et des cahiers du jour en élémentaire qui sont transmis très régulièrement.
- Les enseignants reçoivent également les parents pour échanger avec eux sur les progrès ou les difficultés des élèves.
- En cas d'inquiétude ou de doute, il ne faut pas hésiter à envoyer un mail, une demande sur Classroom ou solliciter un rendez-vous.
- Continuité pédagogique

En cas de fermeture de l'école due à la crise sanitaire, les enseignants mettront en place le plan de continuité pédagogique.

Ils enverront le travail scolaire par mail aux élèves ou utiliseront l'application Classroom.

Selon le niveau des classes, différents systèmes seront employés comme lors du confinement de mars-avril.

- Les familles demandent si le système d'inscription à la cantine mais surtout à la garderie ne pourrait pas être plus souple. Il est parfois difficile d'anticiper ses besoins une semaine à l'avance.
- Proposition d'une maman infirmière de donner une information dans les classes à propos de la situation sanitaire actuelle, si l'équipe enseignante en ressent le besoin.
- Les parents rappellent de ne pas hésiter à solliciter les familles pour de petites fournitures en cas de bricolage.
- La mairie rappelle aux enseignants de bien fermer, portes, fenêtres et stores tous les soirs.

Remerciements:

- Aux familles qui cotisent à la coopérative scolaire et qui s'investissent dans la vie de l'école.
- Aux associations Les P'tits Loups et action Coop pour leur aide précieuse.

- Au comité des fêtes de St Rémy qui cette année encore finance de beaux cadeaux pour les élèves de maternelle et des papillotes pour tous les élèves.
- Aux parents qui ont aidé à remettre en état les vélos en maternelle.
- À la mairie de St Rémy qui fait de l'école une de ses priorités.